

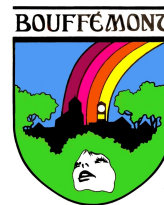


# AUTORISATION PARENTALE

Service Animation Jeunesse

ATELIER FOOT EN SALLE

Les mercredis du 15 mai au 26 juin 2019



Je soussigné \_\_\_\_\_

Autorise mon enfant \_\_\_\_\_

à participer à l'atelier suivant :

ATELIER FOOT EN SALLE	
Mercredi 15 Mai Mercredi 22 Mai Mercredi 29 Mai Mercredi 5 Juin Mercredi 12 Juin Mercredi 19 Juin Mercredi 26 Juin	} de 15h à 16h (Départ du SAJ à 14h50)

## CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS :

Cet atelier du Service Animation Jeunesse est réservé aux jeunes âgés de 11 à 14 ans soit nés entre 2003 et 2006.

Cette autorisation parentale dûment remplie est obligatoire avant le début de l'atelier.

Le Service Animation Jeunesse n'est pas responsable du trajet "domicile/lieu de rendez-vous".

Toute absence devra être signifiée au moins **3 jours avant l'atelier** (sauf en cas de maladie où un certificat médical sera demandé). Dans le cas contraire, toute absence non-justifiée entraînera l'annulation de l'inscription à l'ensemble des dates restantes.

Dans le cadre de cet atelier, les règlements du SAJ et du gymnase seront appliqués. L'utilisation de chaussures de sport propres (non portées en extérieur) est obligatoire.

## AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SANS CETTE AUTORISATION REMPLIE.

Date :

Signatures des parents :